

# MASTER

## Mention : Approches créatives de l'espace public

### Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement à la conception et à la réalisation de projets artistique, urbain et/ou scientifique dans toutes leurs dimensions (méthodologique, administrative, financière et de communication).</li> <li>- Participation au développement de pratiques artistiques in situ, s'adaptant au contexte de la création.</li> <li>- Conduite et conception de protocoles favorisant la co-création, le co-design, la co-conception, la coopération avec les publics.</li> <li>- Organisation des interfaces et coordination entre les institutions, les entreprises, les artistes, les habitants pour la réalisation d'interventions artistiques dans l'espace public.</li> <li>- Montage opérationnel de projets à l'interface d'univers professionnels : arts, urbanisme et architecture, communication, politique, société civile.</li> </ul>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> </ul>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et mise en œuvre de projets d'urbanisme culturel.</li> <li>- Aide à la décision en matière de politiques publiques culturelles, de conception d'espaces publics, d'animation du débat public (démocratie locale).</li> <li>- Production de projets artistiques en espace public dans des contextes interculturels, nationaux et internationaux.</li> <li>- Conduite de projets de recherche-action ou de recherche-crédation en espace public en dehors du secteur académique (tiers-secteur de la recherche).</li> <li>- Administration de tiers-lieux culturels ou autres lieux, médiation événementielle auprès de tous les publics, y compris les publics empêchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li> </ul> <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des enquêtes, une recherche documentaire, des protocoles participatifs en recueillant les informations préalables à la création.</li> <li>- Identifier et analyser les projets d'intervention artistique nationaux ou internationaux similaires.</li> <li>- Déterminer les contraintes de l'œuvre par l'analyse des conditions techniques, financières et juridiques de l'intervention.</li> <li>- Accompagner la production de l'œuvre par des méthodes de co-création, de co-design et de collaboration avec les publics.</li> <li>- Réaliser un diagnostic de la situation, du contexte territorial en recueillant et analysant des données pluridisciplinaires.</li> <li>- Analyser l'organisation institutionnelle, administrative, économique et associative de la création artistique par la cartographie des acteurs d'un territoire.</li> <li>- Aider à la décision en matière de politiques publiques culturelles, de conception d'espaces publics, d'animation du débat public (démocratie locale).</li> <li>- Insérer les interventions artistiques dans un contexte d'urbanisme par les méthodes de l'urbanisme culturel.</li> <li>- Concevoir un programme d'actions en espace public passant par des résidences d'artistes, de chercheurs et des permanences architecturales.</li> <li>- Coordonner les interventions en espace public avec les représentants des équipements culturels, des institutions politiques et administratives en suscitant l'émergence de programmes ou d'appels à projet dédiés.</li> <li>- Concevoir une programmation événementielle en coordination avec des réseaux nationaux ou internationaux.</li> <li>- Piloter un programme d'interventions artistiques en impliquant les acteurs institutionnels, privés et la société civile.</li> <li>- Rendre compte et évaluer les impacts de l'intervention artistique par une démarche de co-recherche avec les artistes et les publics (science participative).</li> <li>- Valoriser à l'international les avancées des recherches participatives sur l'art en espace public.</li> </ul>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter la mise en place des formats de médiation adaptés aux public lors de l'ouverture d'un-lieu culturel.</li> <li>- Concevoir la médiation auprès des publics en respectant les principes d'accessibilité universelle et en favorisant les publics empêchés.</li> <li>- Coordonner l'activité culturelle du lieu en s'appuyant sur des réseaux pluridisciplinaires.</li> <li>- Impulser un projet au niveau local, national ou européen en répondant à des appels d'offre et en mobilisant les principaux outils de l'ingénierie de projets artistiques et culturels.</li> <li>- Réaliser un bilan d'activité du tiers-lieu prenant en compte la RSE.</li> </ul> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	